

Orientations de politique scientifique du GIS PLC

Un certain nombre d'enjeux sociaux pour la francophonie et la France (notamment migration, intégration de migrants, didactique des langues et des cultures, éducation, insertion sociale, discriminations...) et géopolitiques (francophonie, politiques linguistiques, développement durable...) se nouent autour des questions de *pluralité linguistique et culturelle* en général, de variation linguistique, de plurilinguisme, de contacts de langues, de relations dites « interculturelles ». Il est urgent et nécessaire de construire des connaissances actualisées, contextualisées, historicisées et pertinentes aux différentes situations concernées sur ces questions. Le point commun de ces questions est, au sein du GIS PLC, d'être rendues intelligibles et approchées d'un point de vue sociolinguistique au sens large (comme cadre théorique et méthodologique, lui-même inscrit dans un cadre épistémologique et politique).

Le GIS PLC a ainsi opté, comme pilier notionnel fondateur, pour le terme *pluralité*, avec toutes les conséquences, en termes épistémologiques (élaboration / statut / communication des connaissances), théoriques (définitions des concepts), méthodologiques (modalités d'observation et de traitement des observables), ainsi que socio-politiques (implications, interventions, orientations) que cela entraîne. En effet, le GIS PLC promeut notamment l'interrogation critique sur la pratique qui consiste, pour travailler la *pluralité*, à transférer, sans adaptation ni remise en question approfondies, les méthodologies dominantes utilisées dans d'autres perspectives ("recueil" de "données", "stockage" anhistorique de corpus, analyses de corpus distinctes du recueil, et indépendamment des objectifs ayant orienté le recueil, sans parler bien sûr des méthodologies sélectives fondées sur un a priori d'homogénéité linguistique). Le GIS PLC souligne la nécessaire vigilance vis-à-vis des pratiques scientifiques qui ont servi historiquement à étayer les projets politiques qui ont fortement oeuvré à combattre la *pluralité* en leur sein (notamment pour construire des identités nationales homogénéisées), projets qui ont, par effet en boucle, orienté les pratiques scientifiques dans ce sens.

De manière convergente donc, le GIS PLC promeut les approches qui essaient de partir d'une réflexion critique du terme *pluralité* (notamment en termes qualitatifs d'enjeux politiques et éthiques), en posant que la *pluralité* est située : la *pluralité* surgit d'un regard historicisé, qui la construit et lui donne sens, et donc dessine des enjeux. Cela fait donc appel à des traditions intellectuelles et ressources théoriques (non exhaustives) telles que la réflexion sur la complexité (E. Morin), certaines réflexions dans les champs de l'ethnologie, de l'anthropologie, de la didactologie, de l'histoire, de l'étude des littératures (Jauss), de la philosophie (philosophie herméneutique, H.G. Gadamer) etc. Ces approches s'interrogent donc logiquement sur la place du chercheur, de son histoire, de sa biographie, de son éthique et de ses options politiques, dans sa recherche. Ces questions doivent, par souci de transparence, être explicitées dans les travaux eux-mêmes, puisqu'elles font partie des significations à attribuer à ces travaux et doivent informer les débats citoyens soulevés par ces travaux.

Procédures de rattachement au GIS-PLC. Toute unité de recherche candidate doit déposer une demande auprès du Conseil de Groupement, dans laquelle elle justifie sa demande et exprime son adhésion aux orientations de politique scientifique du GIS. Après examen de la demande, le CG statue. Le cas échéant, l'université ou l'organisme de recherche de rattachement de l'unité de recherche nouvellement admise est alors appelé à signer une convention avec l'université de rattachement du GIS-PLC (Rennes 2)